



Equivalences et passerelle pour la formation des sports aquatiques J+S

Jeunesse+Sport offre la possibilité de se lancer de différentes manières dans la formation des moniteurs et entraîneurs de sports aquatiques grâce à une formation acquises antérieurement.

Les groupes de personnes suivants peuvent bénéficier de cette passerelle :

1. Moniteurs / Monitrices J+S du sport scolaire et du sport militaire
2. Maîtres de sport suisse ou scientifiques du mouvement et du sport pouvant attester d'une formation reconnue dans le domaine des sports aquatiques
3. Entraîneurs et maîtres de sport pouvant attester d'une formation étrangère dans le domaine des sports aquatiques

Les différentes filières de formation et les conditions à remplir pour les groupes cibles mentionnés sont présentées en détail ci-après. Le déroulement général du processus (sous 4.) ainsi que les frais (sous 5.) se trouvent à la fin du document. Swiss Aquatics se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions sous education@swiss-aquatics.ch.

1. Moniteur / Monitrice J+S du sport scolaire et du sport militaire

Moniteur / Monitrice J+S du sport scolaire : Les moniteurs / monitrices J+S du "sport scolaire" peuvent, s'ils sont titulaires d'un brevet SSS Plus Pool valide et peuvent attester d'activités dans un sport aquatique, demander à J+S (lien J+S : [ici](#)) la reconnaissance de moniteur / monitrice J+S des sports aquatiques via coach J+S. Ensuite, le moniteur / la monitrice J+S dans l'un de 5 sports aquatiques soumet ses documents pour l'examen d'équivalence selon le processus décrit ci-dessous (voir 4.).

Moniteur / Monitrice J+S du sport militaire : Les moniteurs du sport militaire peuvent, s'ils sont titulaires d'un brevet SSS Plus Pool valide et peuvent attester d'activités dans un sport aquatique, demander à J+S (lien J+S : [ici](#)) la reconnaissance de moniteur / monitrice J+S dans l'un de 5 sports aquatiques via leur coach J+S.

2. Maîtres de sport suisse ou scientifiques du mouvement et du sport

Les personnes qui ont terminé leurs études de sport en Suisse avec au moins un Bachelor et qui sont engagées dans un club et/ou une école de natation suisse peuvent présenter leurs diplômes pour l'examen d'équivalence. Les conditions suivantes doivent être remplies :

- Reconnaissance de moniteur / monitrice J+S du sport scolaire ou de l'un de 5 sports aquatiques valide
- Brevet SSS Plus Pool et formation BLS-AED valides
- Membre et activité dans un club de natation ou une école de natation suisse
- Notes d'examen suffisantes dans la matière sports aquatiques
- Selon la formation de base dans les sports aquatiques, les reconnaissances de moniteur / monitrice de l'un de 5 sports aquatiques sont possibles :
 - o Formation de base dans les sports aquatiques (1 semestre à min. 1 ECTS) → reconnaissance de moniteur / monitrice de l'un de 5 sports aquatiques (voir moniteur / monitrice J+S du sport scolaire sous 1.)
 - o Attestation de deux semestres d'enseignement pratique dans un sport aquatique (min. 3 ECTS) → reconnaissance de moniteur de l'un de 5 sports aquatiques (sur demande, voir moniteur / monitrice J+S du sport scolaire sous 1.1) et admission à l'examen d'entraîneur/moniteur des sports aquatiques B via une demande d'équivalence
 - o Plus de deux semestres d'enseignement pratique dans un sport aquatique → reconnaissance de moniteur / monitrice de l'un de 5 sports aquatiques (sur demande, voir moniteur / monitrice J+S du sport scolaire sous 1.1) et admission à l'examen d'entraîneur/moniteur des sports aquatiques A via une demande d'équivalence

Selon le niveau d'expérience d'une personne dans le sport aquatique, des classifications supérieures sont possibles. Les diplômes universitaires dans le domaine



du sport sans contenus de formation dans un sport aquatique ne donnent pas droit à une passerelle. Les conditions d'examen, les directives et les programmes-cadres d'enseignement sont disponibles sur le site web de J+S.

Formation d'entraîneur professionnel (FEP) resp. formation d'entraîneur diplômé (FED):

Les maîtres de sport ayant déjà acquis un supplément "sport d'élite" peuvent s'inscrire à la passerelle pour obtenir la reconnaissance d'entraîneur professionnel resp. la reconnaissance d'entraîneur diplômé.

Conditions requises :

- **Passerelle pour Bachelor (BSc) dans le sport** : Moniteur / Monitrice J+S avec supplément "sport d'élite", remise et signature du formulaire de demande officiel par l'intermédiaire de la Fédération sportive nationale (voir [site web de la formation des entraîneurs Suisse](#)), études de Bachelor et remise d'une copie des diplômes, remise de l'attestation de 20 CP selon ECTS avec contenu relatif au sport d'élite au niveau Bachelor (avec justification correspondante), remise de l'attestation de pratique sur 800 heures au moins d'expérience pratique comme entraîneur du sport d'élite, ainsi que d'autres prestations (par ex. rapport de stage) selon la Formation des entraîneurs Suisse.
- **Passerelle pour Master (MSc) dans le sport** : Moniteur / Monitrice J+S avec supplément "sport d'élite", remise et signature du formulaire de demande officiel par l'intermédiaire de la Fédération sportive nationale (voir [site web de la formation des entraîneurs Suisse](#)) et remise d'une copie des diplômes, remise de l'attestation de pratique sur 1600 heures au moins d'expérience pratique comme entraîneur du sport d'élite, ainsi que d'autres prestations (par ex. rapport de stage) selon la Formation des entraîneurs Suisse.

Professeurs des sports aquatiques avec brevet fédéral (sportartenlehrer.ch) :

Les étudiants de sport titulaires d'un Bachelor et/ou d'un Masters peuvent passer un examen professionnel simplifié si les conditions préalables sont remplies. Plus d'informations et conditions requises sous [Swiss Aquatics](#) ou [sportartenlehrer.ch](#). L'inscription doit être remise avec tous les documents requis via Swiss Aquatics ou swimsports.ch.

3. Entraîneurs étrangers / Professeurs de sports aquatiques

Les moniteurs étrangers titulaires d'une formation professionnelle équivalente qui sont employés par un club ou une école de natation suisse peuvent faire reconnaître leurs diplômes en Suisse. Avec le cours d'introduction (CI) au système du sport Suisse, la reconnaissance de moniteur / monitrice J+S peut être obtenue en 3 jours. Selon les diplômes présentés, une classification de la formation est effectuée après le cours d'introduction (CI). L'inscription au CI est obligatoire et se fait par l'intermédiaire du coach J+S du club ou de l'école de natation. Le formulaire d'inscription peut être téléchargé sur le site web de J+S sous [formulaires d'inscription](#).

Conditions requises :

1. Brevet SSS Plus Pool et BLS-AED valides
2. Min. 1 année d'expérience pratique comme professeur des sports aquatiques ou comme entraîneur
3. Min. 100 heures de formation spécifique (sont pris en compte : matière pratique des sports, psychologie du sport, physiologie du sport, méthodologie/didactique et similaires)
4. Emploi/Engagement dans un club/une école de natation suisse
5. Remise de dossier pour l'examen d'équivalence
6. Fréquentation du cours d'introduction au système du sport Suisse



La procédure de classification pour moniteurs étrangers en bref :

DOMAINE	ENTRAÎNEUR	MONITEUR DE NATATION	ENTRAÎNEUR PROFESSIONNEL (BEP/BED)	PAQ AVEC BREVET FÉD. / IN
CONDITIONS REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> • Une formation d'au moins 100 à 249 heures avec des contenus spécifiques au sport • 1 an d'expérience dans le sport spécifique au niveau du sport pour tous ou du sport d'élite et emploi dans une école de natation/un club de natation suisse 		<ul style="list-style-type: none"> • Une formation d'au moins 250 heures avec des contenus spécifiques au sport • min. 800 heures d'expérience avec des nageurs de cadres régionaux et emploi dans un centre de promotion Swiss Aquatics 	<ul style="list-style-type: none"> • Une formation d'au moins 250 heures avec des contenus spécifiques au sport • min. 300 heures d'expérience au niveau du sport pour tous et emploi dans une école de natation/club de natation suisse
CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES	Au cours d'introduction J+S, le candidat est informé des éventuelles exigences supplémentaires nécessaires pour la classification vers J+S FC1 ou 2.		Au cours d'introduction J+S, le candidat est informé des exigences supplémentaires nécessaires (de la part de J+S/Swiss Aquatics) pour que le dossier soit transmis à la formation des entraîneurs Suisse pour une classification supérieure (FEP/FED).	Au cours d'introduction J+S, le candidat est informé des éventuelles exigences supplémentaires nécessaires. En outre, le candidat est informé de la formation de professeur de sports aquatiques avec brevet fédéral (sportartenlehrer.ch) ou d'instructeur de natation (IN de swimsports.ch).
CLASSIFICATION J+S	Classification au moins comme moniteur / monitrice J+S jusqu'à la formation continue 2 J+S au max. en fonction de la formation et de l'expérience antérieures.		Classification J+S jusqu'à la formation continue 2 J+S (FC2) possible.	Classification comme moniteur / monitrice J+S jusqu'à la formation continue 2 (FC2) J+S au max.possible.
CLASSIFICATION SWISS AQUATICS	Classification jusqu'à l'entraîneur A au max. en fonction de la formation et de l'expérience antérieures possible.	Classification jusqu'au professeur de de sports aquatiques A au max. selon la formation préalable et expérience possible.	Classification jusqu'au max. l'entraîneur A. et remise du diplôme provisoires, envoi et inscription au ComPass (anciennement Examen sport de performance) et transmission du dossier à la formation des entraîneurs Suisse pour classification supérieure (FEP/FED). Après avoir satisfait aux exigences de la formation des entraîneurs Suisse, Swiss Aquatics attribue au candidat une équivalence d'entraîneur Swiss Aquatics Argent ou Or aucune	Classification jusqu'au professeur de sports aquatiques A Swiss Aquatics au max. possible.
CLASSIFICATION SWIMSPORTS.CH	Aucune	Remise séparée d'une demande de reconnaissance de fédération auprès de swimsports.ch		Remise séparée d'une demande de reconnaissance de fédération ou de reconnaissance d'équivalence comme instructeur de natation (IN) à swimsports.ch
CLASSIFICATION FORMATION DES ENTRAÎNEURS SUISSE	Aucune	aucune	La formation des entraîneurs Suisse classe ensuite les candidats et les informe d'éventuelles exigences supplémentaires.	aucune
CLASSIFICATION SPORTARTEN-LEHRER.CH	Aucune	Aucune	aucune	Possibilité de formation (abrégée) comme professeur des sports aquatiques avec certificat fédéral de sportartenlehrer.ch.



4. Déroulement général de la procédure d'examen d'équivalence dans les sports aquatiques :

1. Le candidat soumet le **dossier complet** à Swiss Aquatics par l'intermédiaire du coach **J+S du club/de l'école de natation** 2 semaines avant le délai d'inscription. Après avoir examiné le dossier, Swiss Aquatics renvoie le formulaire d'inscription signé au coach J+S. Le coach J+S télécharge le dossier dans la BDNS de J+S **en 1 document au format PDF**. En cas d'inscription au cours d'introduction au système du sport suisse, l'inscription doit être envoyée à Swiss Aquatics au plus tard 2 semaines avant le délai d'inscription. Les inscriptions tardives ne seront pas acceptées. Le dossier (lisible en allemand, français, italien ou anglais - traduction certifiée conforme) contient :
 - a. **Formulaire d'inscription** au cours d'introduction au système du sport Suisse
 - b. **Copie des diplômes (diplômes d'entraîneur, université, profession)** : Etrangers : Diplôme(s) d'entraîneur étranger(s) avec traduction certifiée dans une langue nationale (d/f/i) ou en anglais
 - c. **Curriculum de la formation**
 - **Ressortissants étrangers** : curriculum des formations. Les documents doivent fournir des informations sur le contenu et la durée de la formation (nombre d'heures des modules) et sur les performances du candidat (aperçu des performances).
 - **Étudiants en sport** : Attestation d'au moins 100 heures de formation spécifique à une matière (ce qui comprend : matière pratique du sport, psychologie du sport, physiologie du sport, méthodologie/didactique, etc.) Les documents doivent fournir des informations sur le contenu et la durée de la formation (nombre d'heures des modules) et sur les performances du candidat (aperçu des performances). Les notes finales ou les notes d'examen doivent également être jointes.
 - d. **Attestations d'emploi** : attestation/preuve d'emploi de l'employeur actuel et, dans le cas des ressortissants étrangers, les certificats de travail de l'employeur précédent.
 - e. **Copie du brevet SSS Plus Pool valide ainsi qu'un BLS-AED valide (ou une formation équivalente valide à la BLS-AED).**
2. Après réception du dossier, les frais de traitement pour la vérification du dossier (CHF 150.00) sont facturés. Après réception du paiement, le dossier est examiné et le requérant est informé dans un délai de 30 jours. Les formulaires de demande remplis de manière incomplète ou illisible ne sont pas traités et sont retournés au demandeur. En cas de demande incomplète, les frais supplémentaires qui en découlent peuvent être facturés séparément. La vérification d'une demande est payant, même si la demande est retirée en cours de procédure ou si la demande est refusée. (voir tableau des frais à la fin de ce document)
3. Le cours d'introduction de 3 jours doit être suivi par les entraîneurs/moniteurs étrangers pour l'obtention de la reconnaissance de l'entraîneur ou de de professeur de sports aquatiques. J+S, la formation des entraîneurs Suisse, la SSS, swimsports.ch et Swiss Aquatics collaborent étroitement. Le processus d'évaluation est le suivant :
 - Classification J+S et Swiss Aquatics par la co-responsable Swiss Aquatics en accord avec J+S (**Classification jusqu'à la formation continue 2 J+S au maximum ou Swiss Aquatics entraîneur A/professeur de sports aquatiques A**).
 - **Si les conditions nécessaires sont remplies, une éventuelle classification supérieure sera envisagée** :
 - Les demandes de classification supérieure en FEP (entraîneur Swiss Aquatics Argent) ou FED (entraîneur Swiss Aquatics Or) seront transmises après le cours d'introduction J+S de Swiss Aquatics à la formation des entraîneurs Suisse après avoir suivi le ComPass J+S.
 - Les professeurs de sports aquatiques qui satisfont aux exigences d'une classification supérieure dans le domaine des professeurs de sports aquatiques sont informés des possibilités de la formation de professeur de sports aquatiques avec brevet fédéral ou d'instructeur de natation de swimsports.ch.

Des exigences supplémentaires peuvent être imposées pour l'acquisition de la reconnaissance d'entraîneur ou de professeur de sports aquatiques.



5. Tableau des frais (incl. TVA) :

Examen du dossier par Swiss Aquatics / J+S (sera facturé après l'envoi du dossier) CHF 150

Remise des brevets d'entraîneur ou de professeur des sport aquatiques de Swiss Aquatics après le cours*:

Equivalence entraîneur B ou professeur des sport aquatiques B Swiss Aquatics CHF 100**

Equivalence entraîneur A ou professeur des sport aquatiques A Swiss Aquatics CHF 125**

Equivalence entraîneur Bronze Swiss Aquatics (entraîneur avec supplément sport d'élite) CHF 150**

Equivalence formation d'entraîneur

Entraîneur Argent (CEP) / Or (CED) CHF 650***

* Les frais seront facturés en même temps que le brevet.

** Des frais supplémentaires sont possibles pour des exigences supplémentaires (p. ex. Compass (anciennement de sport de performance)).

*** Attention : les frais pour le test d'équivalence par la formation des entraîneurs (CHF 500) sont intégrés, les frais seront facturés après l'envoi du dossier auprès de la Formation des entraîneurs Suisse. À la fin de la classification par la formation des entraîneurs, les candidats recevront un e-mail contenant les informations sur la classification. Le brevet Swiss Aquatics Entraîneur Argent ou Or (CHF 150) ne sera remis qu'à la suite de la classification définitive par la formation des entraîneurs.

Cas particulier :

Première classification, resp. classification supérieure

(le dossier complet doit à nouveau être soumis, complet et mis à jour)

CHF 150

Le dossier doit être remis à :

Swiss Aquatics

Maison du Sport

Education

Talgut-Zentrum 27

3063 Ittigen

E-Mail: education@swiss-aquatics.ch

Janvier 2023

Nadine Bronner-Grandjean, co-responsable formation Swiss Aquatics et responsable de formation J+S natation

Daniela Reichmuth, responsable de formation de la Société suisse de sauvetage SSS et responsable de formation J+S du sauvetage aquatique

Sabrina Hafen, responsable formation swimsports.ch